

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SIRIS DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un le douze avril à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni à la Mairie de Boismorand sous la présidence de Mme PERRON Véronique

Étaient présents : Mme PERRON, Mme AMBROIS-STUDER, M. GAY, M. DAVID délégués de Boismorand
Mme FINOUX, M. MOREL, M. VASSEUR délégués des Choux

Absente excusée : Mme CHANZY Emilie

Secrétaire de séance : M. GAY Gilles

✓ Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2020

Les dépenses s'élèvent à 196 945,86 € pour la section de fonctionnement et à 5 879,20 € pour l'investissement, quant aux recettes, elles sont de 192 053,54 € en fonctionnement et 8 903,44 € à la section d'investissement. L'assemblée délibérante accepte et approuve le résultat de clôture de l'exercice 2020, soit :

❖ Excédent de fonctionnement	19 425,44 €
❖ Excédent d'investissement	3 937,64 €

✓ Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2020

Le compte de gestion établi par le Trésorier dont le résultat d'exécution du budget 2020 est en parfaite concordance avec le compte administratif est adopté par les membres du syndicat :

✓ Excédent de fonctionnement	19 425,44 €
✓ Excédent d'investissement	3 937,64 €

✓ Affectation du résultat de l'exercice 2020 vers le BP 2021

L'Assemblée accepte et approuve les affectations suivantes :

Excédent d'investissement à reporter (R001)	3 937,64 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement à reporter (R002)	19 425,44 €

✓ Vote du Budget Primitif 2021

Le budget 2021 est accepté et voté par le comité syndical tel que présenté.

Il s'équilibre au niveau de la section de fonctionnement à **218 076,36 euros** en dépenses et en recettes et au niveau de la section d'investissement à **19 400,00 euros** en dépenses et en recettes.

✓ Approbation du règlement intérieur du syndicat

Le règlement intérieur du comité syndical est instauré et approuvé par l'ensemble des membres présents.

✓ Convention de mise à disposition de composteurs avec le SMICTOM de Gien

Les conseillers syndicaux approuvent le projet mis en place à la cantine de l'école de Les Choux et autorisent La Présidente à signer la convention avec le SMICTOM pour l'installation de composteurs.

✓ Acceptation don APE

Les conseillers syndicaux acceptent à l'unanimité la participation de l'APE pour le projet numérique.

✓ Questions diverses :

- Demande de dérogation scolaire / Coût participation financière
- Point sur le personnel

La séance est levée à 21h20.

La Présidente,
Mme PERRON Véronique

